

Bonjour !

Nous vous adressons ce jour notre « Flash Info » mensuel. Utilisant l'e-mail, il a pour objectif de garder le contact avec vous.

**Vous en souhaitant bonne lecture !
L'équipe du CNV**



A vos agendas !

30 mai	Commission 2
1er juin	Commission 3
07 juin	Commission 6
13 juin	Commission 2
15 juin	Commission 1
20 juin	Commission 7
26 juin	Commission 45

Date limite de remise des dossier: 2 mai

Date limite de remise des dossier: 3 mai

Date limite de remise des dossier: 10 mai

Date limite de remise des dossier: 16 mai

Date limite de remise des dossier: 1er juin

Date limite de remise des dossier: 23 mai

Date limite de remise des dossier: 30 mai

Le **calendrier annuel des commissions** est en ligne : <http://cnv.fr/nav:commissions>



Les nouveaux programmes de la commission 7... suite...



Le contenu détaillé des nouveaux programmes, et les formulaires sous format électronique (fiches d'identification, grilles de programmation, budgets) sont accessibles sur www.cnv.fr depuis **le vendredi 5 mai 2006**.

La priorité de ces nouveaux programmes est d'affirmer un soutien à la détection et à l'exposition de nouveaux talents. Par ailleurs, le profil des salles éligibles concernées est précisé, en terme de respect des normes professionnelles, et en terme d'activité,

dont 80% doit rentrer dans le champ de la taxe sur les spectacles de variétés.

Le programme « Diffusion » a pour objectif d'encourager le travail de diffusion régulière de la salle, le volume et les moyens mobilisés sur les artistes « en devenir » (1ères parties, plateaux « Découvertes », et plus généralement, prises de risques sur des artistes ne disposant pas encore d'un public constitué). La salle candidate à l'aide à la diffusion devra remettre un dossier dont les modalités de constitution sont accessibles sur <http://www.cnv.fr/nav:aides-7-2>.

Ces dossiers devront être remis chaque année, en début d'année civile.

La commission procédera à un examen comparatif des dossiers reçus en 2 ou 3 séances réparties sur le premier semestre de chaque année. Les aides attribuées feront l'objet d'un versement unique.

Pour **l'année 2006**, un **calendrier transitoire** est mis en place: les dossiers seront à remettre au CNV **avant le 1er septembre 2006** pour les commissions prévues les 19 octobre et 5 décembre 2006.

Le programme « création » a pour objectif d'encourager l'accueil de créations et/ou « pré-productions scéniques », soit en partenariat avec le producteur de l'artiste, soit dans le cadre d'un engagement direct de l'artiste par l'exploitant du lieu. Ce programme s'adresse à des projets « légers », centrés sur le travail de création et de répétitions scéniques, l'activité de « pré production », et non des projets plus « lourds », éligibles au titre du programme des résidences « musiques actuelles ».

Ces dossiers seront examinés à tout moment, au gré des 5 réunions de commissions tenues dans l'année. La salle candidate à l'aide à la création devra remettre un dossier dont les modalités de constitution sont accessibles sur <http://www.cnv.fr/nav:aides-7-1>.

Les dossiers devront être remis complets 4 semaines avant la réunion de la commission. Les aides attribuées feront l'objet d'un versement en deux parties.

En 2006, les premiers dossiers seront à remettre au CNV **avant le 21 septembre**, pour la commission prévue le 19 octobre et avant le 07 novembre pour la commission prévue le 05 décembre.

Précision ! Le plafond des aides cumulables, au titre des programmes de la commission n°7, est fixé pour l'année 2006 à 20.000 €.

Il pourra être revu d'année en année en fonction des dotations allouées à la commission.

Le contenu détaillé des nouveaux programmes, et les formulaires sous format électronique (fiches d'identification, grilles de programmation, budgets) sont diffusés et accessibles sur <http://www.cnv.fr/nav:aides>.



Le CNV y sera !



L'équipe du CNV sera au [festival Europavox](#), fin mai début juin !



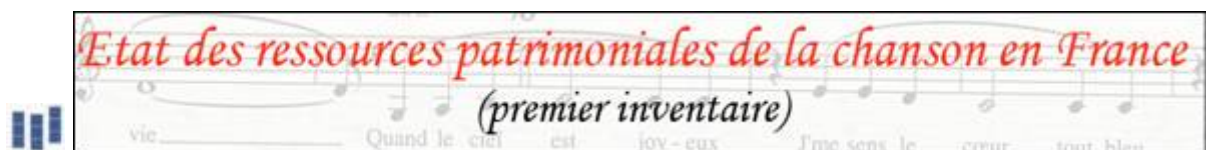
Pour Pierrette Cazorla, Responsable du secteur "Entreprises et actions économiques et professionnelle":
Pour convenir en amont d'un rendez-vous:
[**pierrette.cazorla@cnv.fr**](mailto:pierrette.cazorla@cnv.fr)



Pour Cathy Damour, Responsables du secteur "Activités de production":
Pour convenir en amont d'un rendez-vous :
[**cathy.damour@cnv.fr**](mailto:cathy.damour@cnv.fr)

Le CNV sera également présent aux [Eurockéennes de Belfort](#), aux [Vieilles Charrues](#), aux [Francofolies de la Rochelle](#)...

A suivre !



Présenté lors du 30^{em} festival du Printemps de Bourges, le premier état des ressources patrimoniales de la chanson en France a suscité un vif intérêt de la part de la profession. En attendant de vous dévoiler les suites qui seront données à ce projet, l'ébauche de cet inventaire est consultable ! Connectez vous sur :

[**http://www.lehall.com/database/index.htm**](http://www.lehall.com/database/index.htm)

**Visitez dès aujourd'hui ce premier inventaire en ligne
et tenez vous prêt à l'enrichir dès l'automne prochain !**

En effet, le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz et le Hall de la Chanson ont souhaité depuis 2005 engager une collaboration pour la valorisation du patrimoine. Cette collaboration s'est traduite par la réalisation d'une base de données en ligne qui dresse un premier inventaire de l'état des ressources patrimoniales de la chanson en France (400 fonds publics et privés).

Dès aujourd'hui, c'est en stimulant les professionnels de la musique, mais également les particuliers, dans leurs contributions futures à alimenter cet inventaire, que se forgera ainsi l'outil de leur propre mémoire.

Une première campagne d'enrichissement de cet inventaire aura lieu à l'automne 2006, et sera suivie de campagnes successives et régulières.

Les résultats de ces campagnes seront communiqués après leurs traitements.

Merci pour votre intérêt présent et pour vos contributions futures !



Une rencontre avec des professionnels du spectacle vivant russe a été organisée le mercredi 26 avril par le [CNV](#) et le [Bureau export](#).



Ont été évoquées les démarches des professionnels français voulant organiser des concerts et tournées en Russie, l'identification des spécificités et stratégies pour travailler dans ce pays. Un compte-rendu sera prochainement consultable sur le site du [CNV](#).

Par ailleurs, le compte rendu de la rencontre avec le spectacle vivant québécois est désormais disponible sur www.cnv.fr rubrique "Actu".



La tournée d'information du CNV en régions se poursuit...

Ceux sont aujourd'hui plus de 220 structures qui sont venues à la rencontre du CNV depuis le début de sa tournée d'information en régions.

Avant la pause estivale le CNV sera :

- En Aquitaine le 30 mai à 14h30 [DRAC](#) / Bordeaux
- En région Centre le 8 juin à 14h30 [«L'Astrolabe»](#) / Orléans

Les autres régions seront ensuite visitées de septembre 2006 à décembre 2007, en commençant par la région PACA, la région Poitou Charente et les Yvelines (IDF).

Une présentation en ligne sera prochainement disponible sur le site du CNV.



Nominations au CNV !

Suite au Conseil d'Administration du 18 mai : 2 nominations !

Jean-Pierre Pommier (Eldorado Productions) est nommé Président de la commission 45 en remplacement de Pierre Yves Denizot (Arachnée Concerts).

Arnaud Delebarre (L'Olympia) est nommé Président de la commission 6.

Cathy Damour est nommée responsable du secteur 2 « Activités de production ». Elle prendra ses fonctions le 1^{er} juin prochain, en remplacement de Michel Bosseau qui quitte le CNV et auprès duquel Cathy a été l'adjointe durant 3 années.

A ce titre, elle sera notamment chargée :

- D'assurer l'administration des commissions 2 et 45 et de veiller à l'application de leurs programmes.
- D'assurer le lien entre les travaux des commissions du secteur 2 et le comité des programmes.
- De contribuer au développement de l'activité Ressources sur les sujets et les matières relevant du secteur 2.

Par ailleurs, Cathy Damour sera chargée du suivi des travaux préparatoires à l'accueil du programmes des « Résidences musiques actuelles », que la DMDTS prévoit de transférer au CNV en 2007.

Tout l'organigramme du CNV sur <http://www.cnv.fr/nav:cnv-equipe>



Si votre gestionnaire de mail est configuré pas défaut sur « texte brut »,
basculez en « format html » pour une lecture plus conviviale.

Une version au format PDF est également jointe au présent mail.

Notre fichier d'adresses e-mail a été réactualisé.

Merci de nous faire part de vos éventuels souhaits relatifs aux adresses des destinataires.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, merci d'adresser un mail à
elsa.delolme@cnv.fr

Merci pour votre aide et compréhension.

Service communication : Frédéric Rosenthal : 01 56 69 11 40
frederic.rosenthal@cnv.fr / fax : 01 53 75 42 61 / <http://www.cnv.fr>